



MEMORANDUM

CHILD FOCUS 2024

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 5

1. Généralités 8

- 1.1 Augmentation des ressources consacrées à la lutte contre les disparitions et l'exploitation sexuelle des enfants 8
- 1.2 Améliorer la connaissance des phénomènes 9
- 1.3 Prévention 10

2. Disparitions 12

- 2.1 Enfants qui fuient 12
- 2.2 Disparition de mineurs non accompagnés (MNA) 14
- 2.3 Enlèvements internationaux d'enfants 17

3. Exploitation sexuelle d'enfants 18

- 3.1 Exploitation sexuelle dans la prostitution 18
- 3.2 Profils-appâts 20
- 3.3 Images en ligne d'abus sexuels sur enfants 21
- 3.4 Une meilleure protection des enfants en ligne 22
- 3.5 Expérience de la sexualité en ligne et éducation aux médias des jeunes 25

À propos de Child Focus 26





AVANT-PROPOS

Chère lectrice, cher lecteur,

Merci de prendre le temps de parcourir ce texte. Au nom de tous les enfants – qui ne sont pas en mesure de s'exprimer eux-mêmes –, nous, les adultes, devons faire entendre leur voix suffisamment fort pour protéger leurs droits.

Autrement dit, placer l'enfant au centre. Et pour être francs, nous sommes inquiets. Car nos jeunes ne vont pas bien. Ils témoignent clairement d'une pression de plus en plus forte. Nous le ressentons au quotidien et cela se reflète dans nos chiffres. Les enfants et les jeunes ont plus que jamais besoin de notre aide et de notre soutien dans un monde qui semble respecter de moins en moins les droits de l'enfant.

Jamais auparavant autant d'enfants n'ont fugué de leur foyer ou de l'établissement dans lequel ils séjournent. En fuguant, les jeunes envoient un signal clair et sans appel : quelque chose ne va pas dans leur vie, ils ne voient pas d'autre issue que de fuguer, sans savoir où aller. C'est le signe que leur malaise n'a pas été suffisamment pris en compte.

Jamais auparavant les enfants n'ont dû faire preuve d'une aussi grande prudence dans leurs contacts en ligne. Ils sont incités, par la ruse ou la pression, à transmettre des images de nudité qui peuvent alors être diffusées sans autorisation. Certains font ensuite l'objet d'un chantage. Ici aussi, les chiffres explosent. C'est donc le branle-bas de combat.

Les incroyables progrès technologiques de ces dernières années ont un impact majeur sur les disparitions et surtout l'exploitation sexuelle des enfants. Pensez par exemple à l'augmentation

exponentielle de la circulation d'images d'abus sexuel sur mineurs, que la technologie de cryptage rend de moins en moins décelables. Ces dernières années ont vu la circulation en ligne d'images d'abus sexuel sur des enfants atteindre un niveau sans précédent. Des enfants qui sont victimisés encore et encore, car leurs images sont diffusées à maintes reprises. La mise en œuvre au niveau national de la législation européenne actuelle et future en la matière jouera un rôle important dans cette bataille, que nous devons mener aux côtés de l'industrie.

En ce qui concerne la protection des mineurs non accompagnés, pas d'avancée durant les 4 dernières années. Le nombre de disparitions de ces enfants vulnérables augmente d'année en année. Il y a une pénurie de structures d'accueil appropriées, un manque criant de tuteurs et pas toujours d'actions adéquates en cas de disparition.

Nous devons également prêter attention à la voix de l'enfant et adopter une approche préventive dans le cadre des conflits familiaux. C'est le seul moyen d'éviter que les conflits ne débouchent sur des enlèvements internationaux d'enfants, par exemple.

« Prévention » sera donc le mot clé pour l'avenir : la prévention appliquée à la disparition et à l'exploitation sexuelle des enfants, mais aussi la prévention universelle. Pour que les enfants sachent quoi faire en cas de problème. Parce que les difficultés sont

aggravées par le fait de ne pas en parler. Voilà pourquoi nous sommes ambitieux et rêvons que chaque enfant ait un « Max » : un adulte de confiance dans son entourage. Nous voulons ainsi encourager les enfants à raconter leur histoire, pour éviter qu'ils ne se retrouvent dans une impasse. Max est plus qu'un rêve, c'est une ambition. Une ambition pour laquelle nous devons travailler dur dans les années à venir, et qui nécessite des moyens matériels et humains.

La prévention exige du courage et une réflexion à long terme. Investir dans la prévention est nécessaire aujourd'hui pour éviter les problèmes de demain. En mettant l'accent sur la prévention aujourd'hui, nous évitons des coûts supplémentaires pour les soins de demain. Nos systèmes de santé sont sous pression et Child Focus en constate les conséquences jour après jour.

Vous l'aurez compris, les défis sont de taille. Mais Child Focus n'a pas peur des défis. Cependant, force est de constater que la résolution de tous ces problèmes nécessite des ressources humaines et financières. Le financement de Child Focus reste fragile. Contrairement à ce que beaucoup pensent, nous ne sommes pas une

organisation subventionnée. Seule une petite minorité de nos fonds provient du gouvernement, par le biais d'une dotation de la Loterie nationale.

Dans un contexte économique difficile, notre modèle de financement est soumis à de fortes pressions. Child Focus veut continuer à répondre aux besoins de la société. Chaque jour, nous devons toutefois faire des choix et souvent revoir nos ambitions en fonction des budgets disponibles.

Child Focus continuera à innover, à faire barrière, et à chercher des moyens de lutter contre la disparition et l'exploitation sexuelle des enfants. Quels que soient les défis qui se présentent à nous. Et pour cela, nous avons besoin de vous en tant que décideur politique ! Veillez à ce que la Belgique joue un rôle de pionnier dans la défense des droits de l'enfant. Le mémorandum ci-dessous présente les recommandations politiques que Child Focus considère comme indispensables à une lutte efficace contre les disparitions et l'exploitation sexuelle des enfants.

Personne de contact : Nel Broothaerts
nel.broothaerts@childfocus.org



1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Augmentation des ressources consacrées à la lutte contre les disparitions et l'exploitation sexuelle des enfants

Lorsque Child Focus a été fondée en 1998, la promesse du gouvernement belge était claire : pour chaque euro de fonds privés, le gouvernement apporterait le même montant. Après 25 ans de fonctionnement opérationnel et d'acquisition de compétences, nous répondons mieux que jamais aux défis actuels auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes. Le nombre de cas et de questions (de prévention) posées à Child Focus a fortement augmenté.

Davantage de personnel et de ressources sont nécessaires pour répondre à cette demande croissante. Pourtant, la part relative du financement gouvernemental par le biais de la Loterie nationale est en baisse par rapport au financement global de Child Focus. De plus, ces fonds sont alloués sur une base annuelle, ce qui crée une incertitude, année après année, quant à la mise en œuvre de notre vision stratégique à long terme. Child Focus souhaite continuer à offrir ses services gratuitement, mais cela nécessite un financement approprié.

Les moyens pour lutter contre l'exploitation sexuelle et la disparition des enfants manquent aussi dans d'autres domaines. Les ressources policières et judiciaires ne sont pas suffisantes pour faire face aux crimes dont sont victimes les enfants et les jeunes, comme l'exploitation sexuelle en ligne.

Malheureusement, nous observons le même phénomène dans les services de santé mentale et d'aide à la jeunesse, où les enfants et les jeunes sont malheureusement encore laissés pour compte. Les enfants qui ont besoin d'une aide urgente se retrouvent sur des listes d'attente de plusieurs mois. De plus, on constate un manque criant de places d'accueil spécifiques pour les jeunes souffrant de problèmes complexes.

RECOMMANDATIONS

Financement structurel de Child Focus

Nous demandons un ancrage légal du financement relatif au fonctionnement opérationnel de Child Focus dans les dossiers d'enfants disparus et sexuellement exploités. Un tel financement accru et structurel est nécessaire pour garantir un fonctionnement à long terme.

Plus de ressources pour la police et la justice

La lutte contre la disparition et l'exploitation sexuelle doit être une priorité pour la police et le parquet et doit se voir allouer les ressources nécessaires pour faire réellement la différence.

Investir dans l'aide à la jeunesse

Des ressources supplémentaires sont également nécessaires dans le domaine de l'Aide à la jeunesse. Il faut augmenter le personnel, résorber les listes d'attente et créer des places d'accueil adaptées aux groupes cibles.

1.2 Améliorer la connaissance des phénomènes

Il n'existe toujours pas de données statistiques fiables et comparables sur les disparitions et l'exploitation sexuelle des enfants. Le système actuel d'enregistrement de la police et de la justice ne fournit que peu d'informations spécifiques et de précisions sur ces problématiques. Il est donc plus difficile d'identifier des schémas et des tendances et de prendre des décisions en connaissance de cause. L'accès à des données fiables est crucial pour prévenir et combattre ces phénomènes.

Nous constatons également que nos partenaires dans la lutte contre les disparitions et l'exploitation des enfants, principalement la police locale, ne sont pas toujours suffisamment conscients de l'ampleur du phénomène et de l'impact sur les victimes. Il est particulièrement important de surveiller de près l'exploitation sexuelle en ligne, un domaine dans lequel les évolutions technologiques se succèdent à un rythme effréné. Par ailleurs, la valeur ajoutée que l'implication de Child Focus peut apporter dans de tels cas est encore trop peu connue.

RECOMMANDATIONS

Nécessité de données chiffrées accessibles et fiables

Il convient de mettre en place une collecte continue et cohérente de données chiffrées auprès du monde académique, des services d'aide, de la police et des autorités judiciaires, afin de permettre une analyse statistique et une adaptation éclairée de la législation et de la politique.

Impliquer Child Focus structurellement dans la formation de la police

Afin d'optimiser la coopération avec la police dans les cas de disparition et d'exploitation sexuelle et d'améliorer la connaissance de ces phénomènes, Child Focus demande à être structurellement impliquée dans la formation (continue) des policiers. La connaissance des tâches et des responsabilités de chacun facilite le travail et permet d'obtenir de meilleurs résultats.

1.3 Prévention

Notre système de soins et d'aide est sous pression et Child Focus en voit les conséquences au quotidien. En mettant l'accent sur la prévention aujourd'hui, nous évitons des coûts supplémentaires pour les soins de demain. Il faut agir maintenant, mais aussi se tourner vers l'avenir. En ce sens, le plus important est de prévenir ces phénomènes. Cela nécessite une stratégie à long terme en matière de prévention.

Dans presque tous les cas de disparition et d'exploitation sexuelle, Child Focus remarque un fil conducteur : le mineur n'avait personne à qui se confier. Les jeunes ne parlent pas assez de ce qu'ils vivent et ne cherchent pas suffisamment d'aide. Ils finissent ainsi dans des impasses et aggravent leur situation. C'est pourquoi Child Focus a lancé le projet « Max, la personne de confiance » pour que chaque enfant entre 10 et 12 ans ait une personne de confiance, un Max, dans son entourage. Le projet Max ne se limite pas à la prévention des disparitions et de l'exploitation sexuelle: il est question de prévention universelle. Lorsque nous apprenons aux enfants à parler des problèmes qu'ils rencontrent, nous leur évitons d'avoir recours à des mécanismes de coping négatifs.

RECOMMANDATIONS

Investir dans la prévention facilement accessible pour économiser sur les soins ultérieurs

Il faut donner priorité au soutien à l'éducation et aux initiatives de prévention accessibles, à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Nous éviterons ainsi l'apparition ou l'aggravation de certains problèmes.

Garantir un Max pour chaque enfant

Tous les enfants bénéficieraient de la présence d'un Max, d'une personne de confiance dans leur entourage, en particulier les enfants les plus vulnérables. Pour concrétiser l'ambition que chaque enfant ait une personne de confiance, Child Focus souhaite atteindre 125 000 enfants annuellement par le biais d'événements, de campagnes et du jeu Max 24/7. Max est intéressant dans différents secteurs et contextes, plus larges que Child Focus. Nous voulons donc déployer Max à grande échelle en forgeant des alliances stratégiques avec les écoles, les associations sportives et les organisations de jeunesse. Cela nécessite un modèle de financement durable, et notamment une aide publique.



2. DISPARITIONS

2.1. Enfants qui fuguent

Child Focus traite plus de 1 000 dossiers d'enfants et de jeunes en fugue chaque année. Ce chiffre est même une sous-estimation de la réalité, car toutes les disparitions ne sont pas signalées auprès de Child Focus. Nous constatons que la santé mentale des enfants et des jeunes est sous pression. Nous remarquons qu'ils sont de plus en plus nombreux à fuguer de chez eux ou de leur institution. Autant d'enfants qui signifient ainsi leur mal-être. En outre, de plus en plus d'enfants fuguent de manière répétée. Cela montre clairement que rien n'a changé dans la situation qu'ils fuyaient initialement.

Malheureusement, les enfants qui fuguent fréquemment sont encore trop souvent catégorisés comme des jeunes à problèmes, alors qu'ils constituent un groupe particulièrement vulnérable. Ils sont en effet confrontés à plusieurs reprises aux risques liés à la fugue. L'aide et l'encadrement après un premier épisode de fugue sont donc essentiels pour éviter que les jeunes ne développent un schéma de fugues répétées comme moyen de prendre le contrôle de leur vie.

Malheureusement, nous continuons à constater que cette aide et ces conseils appropriés font défaut en raison de la pénurie croissante de personnel et des listes d'attente de plus en plus longues au sein de l'Aide à la jeunesse.

RECOMMANDATIONS

Sensibiliser les professionnels, la police et la justice

Il faut s'efforcer de déstigmatiser les jeunes qui fuguent (de manière répétée) en amenant les professionnels à mieux comprendre et appréhender ce groupe cible. L'un des moyens d'y parvenir est de mieux diffuser la formation RADAR existante, développée par Child Focus à destination des travailleurs sociaux et des agents de police.

Assurer un large accueil, une accessibilité aisée

Afin d'éviter que les jeunes ne se retrouvent dans un cercle vicieux de parcours d'assistance, il est urgent de créer un large éventail d'initiatives d'aides accessibles et spécifiques pour les groupes cibles vulnérables qui passent aujourd'hui à travers les mailles du filet. Il faut impérativement créer un nombre suffisant de places adéquates pour les soins de crise. Le problème de la pénurie de personnel dans l'Aide à la jeunesse doit également être résolu rapidement et durablement.





2.2. Disparition de mineurs non accompagnés (MNA)

Un mineur non accompagné est un enfant qui arrive en Belgique sans parent ni représentant légal et qui a grandement besoin de notre aide. Child Focus constate qu'un grand nombre de mineurs non accompagnés disparaissent chaque année et qu'un quart seulement de ces enfants disparus sont localisés.

Selon les derniers chiffres du collectif de journalistes « Lost in Europe », plus de 51 000 mineurs non accompagnés ont disparu en Europe entre 2021 et 2023, dont 2 241 en Belgique.

Avec nos partenaires, nous constatons une stagnation dans la politique d'accueil et d'hébergement des mineurs non accompagnés. Cela entraîne un traitement inégal des enfants en exil, sur la base de leur nationalité et de leur âge. Sans changements structurels, les droits de ces enfants sont systématiquement violés.

RECOMMANDATIONS

Pour éviter que les mineurs non accompagnés ne disparaissent et/ou ne deviennent victimes de diverses formes d'exploitation, il est urgent de mettre en place les mesures suivantes :

Coordination entre les différents acteurs

Les responsabilités en matière d'accueil, d'enregistrement, de prise en charge, de tutelle et de lutte contre les disparitions de ce groupe cible vulnérable sont terriblement fragmentées. Par conséquent, Child Focus demande la mise en place d'une cellule similaire à la cellule interdépartementale de coordination de la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains, pour les mineurs non accompagnés.

Diffusion du manuel opérationnel auprès des professionnels

Un manuel opérationnel « disparitions de mineurs non accompagnés » a été publié en mai 2023. Il contient des lignes directrices opérationnelles et des conseils de prévention pour le personnel de première ligne. Il est essentiel que ce manuel soit également connu de tous les professionnels travaillant avec des mineurs non accompagnés, par le biais d'une formation adaptée.

Investir dans un accueil chaleureux

Dès qu'un enfant est intercepté sur le sol belge, nous demandons aux services de réagir de manière appropriée et de fournir des informations claires. Il faut s'efforcer d'assurer un accueil chaleureux avant même l'enregistrement, indépendamment de l'étiquette « MNA ».

Nécessité d'un échange européen de données sur les enfants disparus

L'une des raisons pour lesquelles les disparitions au sein de ce groupe cible passent inaperçues est le manque de coordination internationale. Il faut impérativement mettre en place un système d'enregistrement central européen dans le but de localiser et de protéger les enfants disparus au-delà des frontières nationales. Les données biométriques telles que les empreintes digitales pourraient être utiles à cet égard. Ces dernières doivent toutefois être prises d'une manière adaptée à l'enfant et uniquement dans le but de pouvoir le retrouver.

Améliorer la détection et l'identification de la traite des êtres humains

La probabilité que ces enfants vulnérables soient victimes d'exploitation est très élevée, mais ce phénomène aussi passe encore trop souvent inaperçu. Toute personne entrant en contact avec ces enfants doit être formée de manière adéquate pour reconnaître les signaux de la traite des êtres humains et réagir de manière appropriée.

Créer des places d'accueil plus nombreuses et spécifiquement adaptées

Les centres d'accueil fédéraux offrent des solutions insatisfaisantes parce qu'ils manquent de places et que les places disponibles ne sont pas adaptées aux besoins de ce groupe cible vulnérable. Child Focus plaide en faveur d'un plus grand nombre de places dans des structures d'accueil spécialisées et de petite taille. En ce qui concerne les profils les plus fragiles, il est important qu'ils puissent s'y rendre immédiatement, sans devoir passer par une période d'observation dans les grands centres. C'est en effet là que les risques de fugue sont les plus élevés.

Un tuteur « employé » pour chaque enfant

Le système actuel comprend à la fois des tuteurs volontaires et des tuteurs nommés sur une base professionnelle. Bien que les tuteurs volontaires fassent preuve d'un grand engagement, nous constatons que les tuteurs « employés » disposent de plus d'espace, peuvent déployer plus de moyens et acquérir plus de connaissances pour mener à bien leur mission complexe. Nous préconisons donc de nommer plus de tuteurs « employés ».



2.3 Enlèvements internationaux d'enfants

Quand un enfant est emmené par un parent dans un autre pays sans le consentement de l'autre parent, on parle d'un enlèvement international d'enfant. Chaque année, plus de 150 parents qui ont vécu cette expérience ou craignent qu'elle ne se produise font appel à Child Focus. Le coût pour la société n'est pas négligeable.

Au moins cinq départements de la justice, des affaires étrangères et du bien-être sont impliqués dans cette problématique. Les familles sont souvent entraînées dans des procédures judiciaires interminables et plus le conflit dure, plus les problèmes de santé mentale augmentent. Les enfants subissent une violation de leurs droits de contact avec l'un de leurs parents et perdent une partie de leur famille, de leur culture et de leur identité. Des vies sont détruites et les stigmates de ces tragédies familiales demeurent encore longtemps. Il faut donc, dans la mesure du possible, éviter que les désaccords familiaux ne conduisent à des séparations très conflictuelles et, dans certains cas, à des enlèvements internationaux d'enfants.

Déployer des campagnes d'information ciblées sur la médiation

Il convient de promouvoir la médiation afin que davantage de familles se tournent vers cette option et qu'un nombre moins important d'entre elles se retrouvent dans des procédures judiciaires interminables.

Mettre en œuvre le modèle de consensus dans les tribunaux de la famille

Nous constatons que dans les procédures judiciaires, les parents deviennent souvent des adversaires, ce qui rend très difficile l'organisation de la coparentalité. Un certain nombre de tribunaux de la famille ont adopté le modèle du consensus, évitant ainsi les procédures judiciaires grâce à une approche pluridisciplinaire. Child Focus demande qu'un tel modèle soit mis en œuvre dans tous les tribunaux de la famille en Belgique.

Encourager la présence d'un seul avocat de la famille dans les procédures judiciaires

Child Focus estime que le recours à un seul avocat familial, plutôt qu'à deux avocats opposés qui alimentent souvent le conflit pour « gagner » une affaire, présente un énorme avantage. Un projet pilote mené aux Pays-Bas donne des résultats impressionnants : 9 couples en cours de séparation sur 10 ayant travaillé avec un avocat familial sont parvenus à un accord. Child Focus plaide pour que cela devienne également possible en Belgique.

Former et sensibiliser la police, les magistrats et les avocats

Les enlèvements internationaux d'enfants sont complexes car différents systèmes juridiques (nationaux et internationaux) sont d'application. Plusieurs procédures judiciaires peuvent se dérouler simultanément (civiles et pénales) et l'autorité concernée n'entend à chaque fois qu'une seule version de l'histoire, les deux parents résidant dans différents pays. Les forces de police, les parquets et les avocats ne disposent souvent pas des connaissances et de l'expertise nécessaires dans ces affaires. Child Focus souhaite les former et les sensibiliser à la question en les intégrant à son programme de formation.

Créer des centres multidisciplinaires

Lorsque le conflit entre les parents menace de s'aggraver, il est important qu'ils puissent trouver de l'aide rapidement et facilement. Child Focus constate qu'il existe encore de nombreux clivages et incohérences dans l'aide offerte aux parents qui craignent ou subissent un enlèvement international d'enfants. Les enfants concernés sont également trop souvent oubliés dans ce processus. Child Focus demande donc la mise en place de centres interdisciplinaires et adaptés aux enfants, afin que les familles bénéficient d'un encadrement adéquat et de conseils unanimes de la part d'experts.

3. EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Child Focus lutte non seulement contre les disparitions d'enfants, mais aussi contre l'exploitation sexuelle des enfants. Dans ce cadre, Child Focus traite des cas d'exploitation sexuelle dans la prostitution, d'images d'abus sur mineurs, de distribution non consensuelle d'images intimes, d'extorsion sexuelle en ligne et de grooming (processus par lequel un adulte aborde intentionnellement des mineurs et les manipule à des fins sexuelles).

3.1. Exploitation sexuelle dans la prostitution

En Belgique, l'exploitation des mineurs dans le secteur de la prostitution constitue un phénomène dissimulé et complexe qui n'est souvent pas signalé ou identifié. Malgré les données disponibles démontrant l'existence du phénomène dans les trois régions du pays, il est très difficile d'en mesurer l'ampleur réelle, car seuls les cas de prostitution de mineurs détectés et parfois poursuivis par le parquet sont reflétés dans les chiffres officiels. Par ailleurs, les services compétents connaissent trop peu le phénomène, de sorte que les victimes ne sont souvent pas reconnues comme telles.

Nous constatons également qu'il existe trop peu de structures d'accueil adaptées pour ces jeunes, où leurs besoins spécifiques sont pris en compte et où une protection adéquate est assurée contre les exploitants trafiquants.

RECOMMANDATIONS

Augmentation de la capacité de détection des travailleurs de première ligne

Pour améliorer la détection et la prise en charge des victimes, il est nécessaire d'intégrer la connaissance de ce phénomène dans la formation des policiers, des travailleurs du secteur de la jeunesse et des travailleurs de terrain.

Améliorer et adapter les procédures de protection des victimes

Des structures appropriées, spécialisées dans la prise en charge et le soutien aux mineurs victimes d'exploitation sexuelle dans le cadre de la prostitution, doivent être créées. En outre, un cadre interprétatif clair doit être mis en place pour que tous les cas d'exploitation sexuelle relevant de la traite des êtres humains (en particulier les cas d'exploitation par des proxénètes d'adolescents) soient qualifiés comme tels.

Renforcer la coordination et la coopération entre les parquets

Child Focus plaide en faveur d'une coopération et une coordination plus étroites entre les parquets de la jeunesse néerlandophone et francophone et les magistrats en charge de la traite des êtres humains. Nous préconisons également un échange plus structuré entre les magistrats en charge des disparitions et les magistrats référents en matière de traite des êtres humains dans les cas où il existe un lien entre les deux phénomènes.



3.2 Profils-appâts

Le débat autour des profils-appâts porte sur l'utilisation proactive de faux profils de mineurs pour appréhender les auteurs potentiels d'exploitation sexuelle. On prend souvent l'exemple des Pays-Bas, où l'on utilise à titre expérimental depuis un certain temps déjà des profils-appâts pour lutter contre les exploitants et les trafiquants d'êtres humains. Un cadre réglementaire est ici primordial afin d'éviter, entre autres, les initiatives privées des « chasseurs de pédophiles ».

RECOMMANDATIONS

Nécessité d'un cadre réglementaire

Child Focus est particulièrement favorable à l'idée d'utiliser des profils-appâts dans la lutte contre l'exploitation sexuelle en ligne. Avant de pouvoir déployer ce système, il est nécessaire de mettre en place un cadre réglementaire garantissant que seuls les organismes officiels puissent mener de telles actions. Cette question doit également être abordée au sein du ministère public.

3.3 Images en ligne d'abus sexuels d'enfants

L'évolution technologique a un impact majeur sur l'exploitation sexuelle des enfants. Mais la technologie peut également être utilisée pour intensifier la lutte. Utiliser la technologie pour lutter contre la technologie. En utilisant Arachnid, un mécanisme de détection d'images d'abus sexuel sur internet, nous avons par exemple réussi à détecter 158 milliards d'images circulant dans le monde entier sur internet.

Cette bataille, nous ne pouvons toutefois pas la mener seuls. L'industrie doit prendre ses responsabilités et la législation doit suivre. Tant au niveau national qu'international.

Dans ce contexte, nous soutenons donc fermement les récentes initiatives réglementaires européennes visant à prévenir et à combattre les abus sexuels sur enfants en ligne. La mise en œuvre du règlement CSA contribuerait grandement à renforcer les garanties visant à protéger les droits des enfants et à responsabiliser davantage l'industrie en matière de prévention et de lutte contre les abus.

RECOMMANDATIONS

Investissements durables et élargissement du mandat de Child Focus

Child Focus souhaite utiliser la technologie existante et reconnue de son réseau international pour aider la police et la justice à faire disparaître rapidement les images d'abus sexuel. L'utilisation d'Arachnid pour les victimes belges élargirait considérablement les champs des possibilités en termes d'aide et de protection. Cet outil détecte les images d'abus diffusées sur la toile mondiale. Le mandat limité de Child Focus entrave la mise en œuvre de cette tâche. Nous sommes convaincus que la police et la justice auront fort à faire pour identifier les victimes et les auteurs, aujourd'hui et plus encore demain, mais il est tout aussi important que les images soient mises hors ligne. Child Focus souhaite soutenir cette démarche, mais cela nécessite une extension de son mandat ainsi qu'un soutien financier durable.

Soutenir les initiatives européennes de lutte contre les abus sexuels en ligne

Les victimes mineures doivent bénéficier d'une protection partout sur internet, y compris dans les forums de communication interpersonnelle où les cas d'exploitation sexuelle sont particulièrement nombreux à l'heure actuelle.

Il faut soutenir la proposition d'utiliser des ordres de détection pour les contenus connus et nouveaux, ainsi que pour le grooming. Cela encouragerait en effet les entreprises technologiques à affiner les technologies existantes éprouvées. Cela nous permettrait en outre de suivre de près les activités criminelles et, idéalement, d'avoir une longueur d'avance. Child Focus demande à la Belgique de jouer un rôle de pionnier en adoptant cette proposition et en lui donnant immédiatement force de loi.

Rendre les images d'abus sexuel sur mineurs saisies inaccessibles, le plus rapidement possible

La police saisit quasi quotidiennement des images d'abus sexuel sur des mineurs dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Il est important de les rendre inaccessibles le plus rapidement possible. Child Focus constate que la procédure en la matière est inexistante ou du moins peu claire. C'est pourquoi il est nécessaire d'élaborer une procédure efficace et uniforme au niveau national. Child Focus est prête à y contribuer.



3.4 Une meilleure protection des enfants en ligne

En Belgique, la protection des enfants en ligne n'est pas suffisamment coordonnée et harmonisée. De plus en plus d'enfants et de jeunes ont une vie en ligne, à un âge de plus en plus précoce, et cela fait partie intégrante de leur univers. Ils y découvrent de nombreuses possibilités et opportunités, mais y sont également de plus en plus confrontés à des risques. Les évolutions numériques telles que l'IA vont contribuer à intensifier l'exploitation en ligne des enfants. Lorsqu'il s'agit de protéger nos enfants en ligne, l'approche belge laisse à désirer : elle est divisée en un nombre vertigineux de compétences et dépend actuellement trop des initiatives existantes d'organisations individuelles, souvent sans financement public structurel.

Les stratégies européennes telles que la stratégie Better Internet For Kids + (BIK+) ne sont pas ou insuffisamment mises en œuvre en Belgique. Child Focus est reconnue par la Commission européenne comme « Belgian Safer Internet Centre » (Centre belge pour un internet plus sûr), aux côtés de plusieurs partenaires, et tente à ce titre de coordonner les initiatives sur le terrain. Elle n'a cependant ni le mandat ni les ressources pour assumer complètement ce rôle. Par ailleurs, outre la coordination et les ressources, des initiatives politiques dans différents domaines sont nécessaires pour assurer la protection des enfants en ligne.

RECOMMANDATIONS

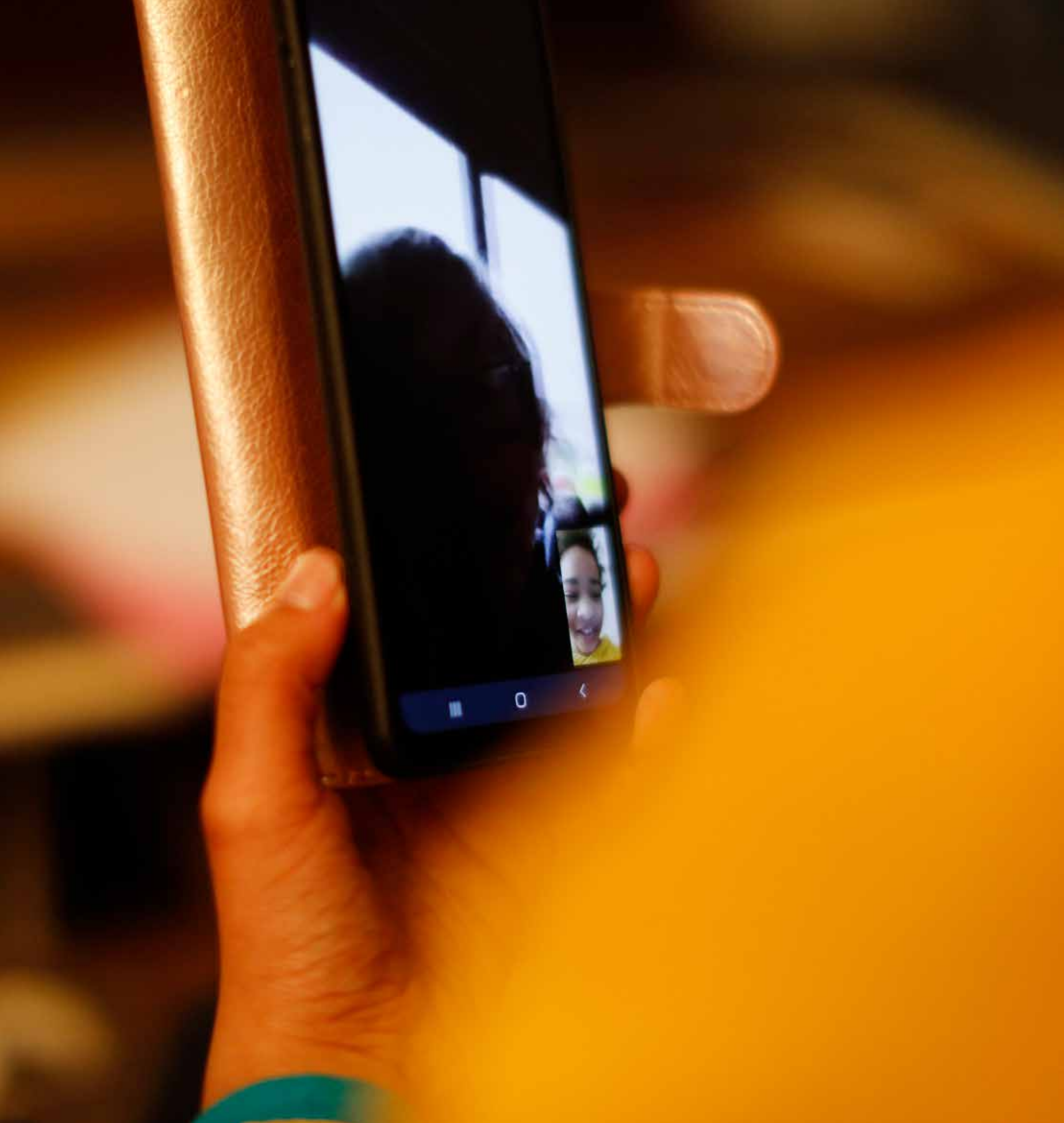
Une meilleure coordination de la protection en ligne des enfants

Child Focus demande l'implémentation d'un point de coordination national pour la protection des enfants en ligne et la stratégie BIK+. Grâce à sa bonne connaissance du terrain, Child Focus peut et veut continuer à jouer le rôle d'interlocuteur central pour les initiatives existantes, en collaboration avec ce point de coordination national.

Renforcement des initiatives du Belgian Safer Internet Center

Aujourd'hui, les initiatives existantes visant à aider les parents, les accompagnateurs, les enfants et les jeunes à adopter un comportement sûr sur internet, dans une perspective positive, ne sont souvent pas financées par le gouvernement. Elles doivent être renforcées (sur le plan financier).





3.5 Expérience de la sexualité en ligne et l'éducation aux médias des jeunes

L'âge moyen pour le premier smartphone chez les enfants est d'environ 8 ans. L'enseignement n'est pas encore adapté à cette nouvelle réalité. Les jeunes enfants sont connectés en ligne, mais ne disposent pas encore des bons outils et des bonnes pratiques pour gérer cet environnement. Souvent, les écoles primaires n'enseignent pas suffisamment l'éducation aux médias, qui englobe par exemple la protection de la vie privée en ligne, le harcèlement en ligne ou le sexting non-consensuel.

RECOMMANDATIONS

Sensibilisation à la sexualité en ligne dans l'enseignement primaire

L'expérience de la sexualité en ligne doit déjà être abordée dans l'enseignement primaire, plus particulièrement aux stades du deuxième et du troisième degré. Il convient de prêter une attention suffisante et explicite aux limites, à la résilience, à l'éducation aux médias et aux normes en matière de genre. Child Focus appelle à l'élaboration d'objectifs pédagogiques et d'objectifs finaux et se montre tout à fait disposée à aider à cet égard.

Développement d'une politique proactive concernant les réseaux sociaux et la sexualité en ligne

Les écoles ne doivent pas se contenter de réagir, mais élaborer de manière proactive une politique / vision concernant les réseaux sociaux et l'intégrité sexuelle. Les initiatives existantes des organisations, qui offrent déjà un large éventail de conseils gratuits, d'informations générales et de matériel pédagogique, doivent également être renforcées et soutenues.

À propos de Child Focus

Child Focus est la fondation pour les enfants disparus et sexuellement exploités. Chaque année, des milliers de personnes contactent Child Focus pour demander de l'aide concernant la disparition ou l'exploitation sexuelle d'enfants. Notre numéro d'appel d'urgence 116 000 est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Nous travaillons à la fois de manière réactive et préventive. Les connaissances acquises dans le cadre de nos dossiers nous ouvrent de nouvelles perspectives qui conduisent à des projets de prévention et à des campagnes de sensibilisation.

Nous partons de l'idée que les victimes et leurs proches ont droit à une oreille attentive, un soutien et une protection dans de telles situations. Nous travaillons de la manière la plus accessible possible, dans le respect et la considération de la personnalité, de l'intégrité, de l'expérience et de l'environnement de la victime.

Child Focus s'inscrit dans un contexte plus large. Nous croyons en la force des personnes – adultes, mais aussi jeunes et enfants – et de la société qu'elles forment. En même temps, nous sommes conscients de leur vulnérabilité et de leurs limites.

Child Focus défend donc un certain nombre de principes qui font réellement la différence :

- ➔ l'intérêt supérieur de l'enfant est notre première préoccupation ;
- ➔ nos actions sont déterminées par les personnes pour lesquelles nous œuvrons, sans discrimination ni préjugé ;
- ➔ par le biais de la consultation et de la coopération, nous souhaitons traiter les phénomènes de manière efficace et durable ;
- ➔ nous nous attachons à renforcer et à ancrer les partenariats avec les secteurs privé et public ;
- ➔ nous écoutons nos groupes cibles et leur donnons la parole ;
- ➔ nous sommes et restons des gens d'opinion, vis-à-vis de la société en général et du gouvernement en particulier ;
- ➔ nous restons attentifs aux nouvelles questions et tendances et y répondons de manière innovante.





Child Focus
€ 116 000

Fondation pour Enfants Disparus et
Sexuellement Exploités

Avenue Houba de Strooper 292
B-1020 Bruxelles
Tel. +32(2) 475 44 11
www.childfocus.be - info@childfocus.org
BE19 3101 2229 9912

www.facebook.com/ChildFocusBelgium
[@ChildFocusFR](https://twitter.com/ChildFocusFR)

